



Luxembourg, le

20 JUIN 2018

Réf. : 825x1f578



Le Ministre de la Culture

à

Monsieur le Ministre aux Relations  
avec le Parlement

**Objet : Réponse de Monsieur le Ministre de la Culture à la question parlementaire no 3818  
du 14 mai 2018 de l'Honorable Députée Sylvie Andrich-Duval au sujet des archives  
du Centre de documentation sur les migrations humaines**

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer en annexe la réponse de Monsieur le Ministre de la Culture à la question parlementaire no 3818 du 14 mai 2018 de l'Honorable Députée Sylvie Andrich-Duval au sujet des archives du Centre de documentation sur les migrations humaines, avec prière de bien vouloir la continuer à Monsieur le Président de la Chambre des Députés.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Pour le Ministre de la Culture,

Guy Arendt  
Secrétaire d'Etat à la Culture

**Réponse de Monsieur le Ministre de la Culture à la question parlementaire no 3818 du 14 mai 2018 de l'Honorable Députée Sylvie Andrich-Duval au sujet des archives du Centre de documentation sur les migrations humaines**

Depuis 2001, le ministère de la Culture soutient les activités du Centre de documentation sur les migrations humaines (ci-après le « Centre ») par le biais d'une convention. Pour l'année 2018, la participation financière du Ministère s'élève à 63.000.- euros.

Afin de garantir le bon fonctionnement futur du Centre de documentation sur les migrations humaines et d'assurer une conservation et un accès adéquats aux documents gérés par celui-ci, il est prévu que les fonds documentaires de l'association seront transférés dans un nouveau bâtiment en cours de construction par la Ville de Dudelange. Le Ministère de la Culture a été sollicité de soutenir cet effort par le biais d'un subside aux infrastructures culturelles régionales.